

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juillet 2019

**Etaient présents :** MM. BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, CAILLEUX Marc, Mme GENIO Ghislaine, M. GENIO Giovanni, Mmes GUTTIN Arlette, SANTACREU Anne-Marie et M. HERRIOU Jean-Pierre.

**Absents excusés :** Mmes MAROTZKI Marie-Hélène (pouvoir à Mme SANTACREU Anne-Marie), GHESQUIER Corinne et M. DELIGNY Franck

**Secrétaire de séance :** M. HERRIOU Jean-Pierre

Quorum atteint.

Début de la séance : 18h00

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2019, est approuvé à l'unanimité.

Ce compte-rendu acte la modification de la demande de subvention formulée auprès de la Communauté de communes lacs et gorges du Verdon, à savoir une imputation sur des travaux à exécuter dans l'immeuble Roux que la commune va acquérir et non pas sur des travaux de voirie. Monsieur le maire informe le conseil que ces travaux de voirie urgent seront toutefois réalisés, car dans le cadre du développement du projet photovoltaïque, le développeur Urbasolar doit verser une certaine somme d'argent dans le cadre des accords signés avec la commune et cette trésorerie sera en partie utilisée pour les travaux de voirie.

D'autre part, il est précisé que la subvention accordée à l'UFCC est de 1 600 €. L'association portera cet automne plusieurs projets qui lui permettront de rembourser la commune des sommes avancées pour Verdon Pluriel, comme l'avait prévu Henry LOUBEYRE. Nous referons le point en fin d'exercice.

### **DELIBERATIONS**

#### **1\* FRAT 2019 acquisition de l'immeuble ROUX : approbation des termes de l'acte d'engagement signé par le Maire le 25 avril 2019**

Approbation des termes de l'engagement concernant la demande de subvention pour l'acquisition de l'immeuble Roux à hauteur de 48 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

#### **2\* Dénomination et numérotation des rues, voies et places de la commune de Moissac-Bellevue**

A la suite des vérifications de la commission de La Poste, certains noms de rues ont dû être modifiés. Cette délibération annule la précédente et prend en compte ces changements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

#### **3\* Réalisation d'un prêt à taux fixe classique**

Dans le cadre de l'achat de l'immeuble Roux décidé le 6 juin 2019 par le conseil municipal, un emprunt va être contracté auprès du Crédit agricole pour une durée de 20 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

#### **4\* Réalisation d'un prêt relais subvention**

Pour conclure l'achat de l'immeuble, en attendant la disponibilité des fonds requis par ailleurs et dont la disponibilité n'est pas immédiate, un prêt relais auprès du Crédit agricole et pour une durée de 24 mois est requis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

#### **5\* Transfert de la compétence facultative 'itinérance' à la Communauté de communes lacs et gorges du Verdon**

Il s'agit de promouvoir et définir sur le terrain les itinéraires de randonnées pédestres, équestres et autres. Ce travail sera effectué par la CCLGV avec contrôle de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

#### **6\* Renouvellement de la location-gérance du « Bellevue »**

Le renouvellement du bail d'un an signé le 14 octobre 2018 sera prorogé dans le cadre d'un avenant qui prévoira une durée de location-gérance sur une période indéterminée avec préavis de 6 mois pour les deux parties.

Les périodes de congés seront prises hors périodes de vacances scolaires. Les horaires d'ouvertures seront définis par le locataire-gérant en fonction des saisons et ils seront transmis à la mairie avant leur mise en application.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

## **7\* Rapport 2018 SUEZ Eau et assainissement**

Le délégataire de service public eau et assainissement a remis le 3 juin 2019 son rapport pour l'exercice 2018

### **Eau**

Le prix du m<sup>3</sup> est de 2,90€ TTC sur la base d'une facture correspondant à une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>. Il s'agit d'un prix raisonnable selon l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

La quantité consommée en 2018 est moindre qu'en 2017. Il y a eu 45 947 m<sup>3</sup> facturés.

Le rendement du réseau de distribution (87,4 %) est meilleur qu'en 2017.

Le volume d'eau potable importé (55 470 m<sup>3</sup>) est en baisse par rapport à 2017 (64 540 m<sup>3</sup>)

### **Assainissement**

140 clients sont desservis par l'assainissement collectif. Le prix de l'assainissement rapporté sur la base de la facture d'une consommation d'eau potable de 120 m<sup>3</sup> par an ressort à 2,45€ TTC par m<sup>3</sup> est en hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

La production de matières en suspension des boues évacuées est de 1,27 TMS est en réduction par rapport à 2017 (1,8 TMS) ; malgré cette situation la consommation électrique a augmenté de 35 % ce qui mérite une clarification par SUEZ dont Monsieur le maire doit recevoir le représentant le 21 août 2019.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Aucune**

**Fin de la séance à 19H.**